

L'École Polytechnique... La tuerie à l'École Polytechnique... La tuerie à l'École Polytechnique... La tuerie

## Drapeaux mis en berne sur tous les édifices gouvernementaux du Québec

Québec (PC)

Pour souligner le deuil collectif dans lequel est plongé le Québec depuis la «tuerie sauvage» survenue mercredi à l'Université de Montréal, le premier ministre du Québec a décrété hier la mise en berne pour trois jours des drapeaux sur tous les édifices gouvernementaux.

M. Robert Bourassa en a fait l'annonce hier à l'Assemblée nationale en adressant au nom du gouvernement sa profonde compassion et ses sincères condoléances aux familles des 14 victimes.

Le chef de l'Opposition Jacques Parizeau et le leader du Parti Égalité Robert Libman ont joint leurs voix à celle du premier ministre par la suite avant que l'Assemblée nationale n'observe une minute de silence.

«Ce carnage, dit M. Bourassa, qui semble avoir été motivé par des raisons aussi absurdes que futiles, constitue un geste barbare, dégoûtant et inadmissible.»

Le premier ministre a assuré aux victimes qui ont survécu à ce drame, aux familles éplorées et à la communauté universitaire le soutien total et entier du gouvernement.

Le chef de l'Opposition, dont le commentaire a été bref et sobre, a souligné combien «il y a des moments où on a l'impression que seul le silence, le recueillement, permettent d'accueillir une horreur pareille.»

Il a appelé les Québécois à la solidarité et à se demander «comment peut-on faire en sorte que des choses pareilles ne se reproduisent plus jamais.»

Robert Libman, qui quitte à peine le milieu universitaire, a déploré vivement le fait que «c'est une partie de notre futur qu'on a perdue. Ce drame inacceptable, dit-il, doit réveiller les consciences de chacun d'entre nous.»

«Les jeunes, a-t-il ajouté à l'endroit de ses collègues, ont besoin de notre soutien dans les jours qui viennent. Ils ont subi un choc terrible. J'aimerais leur adresser un message d'espoir en leur assurant que nous verrons encore plus à leur bien-être et à leur avenir.»

### Contrôle des armes

Interrogé sur la possibilité que ce drame amène le gouvernement à favoriser un meilleur contrôle des armes à feu, le ministre de la Sécurité

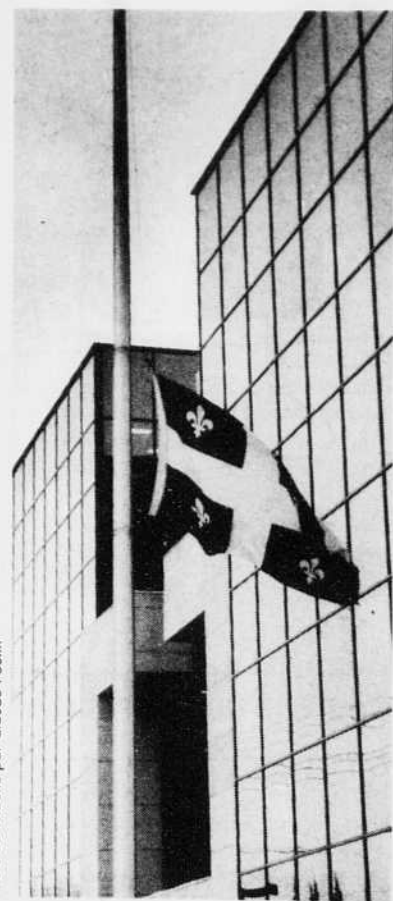


Photo La Tribune par Claude Poulin

Devant l'édifice situé à l'angle de Belvédère Nord et Frontenac, qui abrite les fonctionnaires provinciaux à Sherbrooke, le drapeau a été mis en berne hier comme devant l'ensemble des édifices du gouvernement du Québec.

publique Sam Elkas a répondu que la question était «prématurée.»

«Peut-être faut-il le faire, a-t-il dit. Mais l'arme dont on s'est servie est une arme qu'on peut utiliser pour aller à la chasse. Comment peut-on tout contrôler? a-t-il demandé. La situation était incontrôlable.»

M. Elkas a promis par ailleurs qu'il examinera dans les prochaines heures les mesures à prendre pour venir en aide concrètement aux victimes et à leurs proches. Pour l'heure, il n'avait pas jugé utile de renforcer les mesures de sécurité sur le campus universitaire et auprès des personnalités.

De son côté, la ministre déléguée à la Condition féminine, Violette Trépanier, a soutenu qu'on ne pouvait associer les crimes atroces commis mercredi au mouvement féministe,

même si toutes les victimes étaient des femmes et malgré les accusations proférées contre les féministes par le forcené.

«C'est un geste complètement isolé, un geste dramatique de quelqu'un qui est malade, perturbé», dit-elle.

La ministre, qui disait réagir hier d'abord comme une mère de famille, a tout de même déploré le fait qu'on avait «fauché la vie de 14 jeunes femmes brillantes qui allaient produire pour la société québécoise dans des secteurs non traditionnels.»

La tragédie de l'Université de Montréal a fait revenir en mémoire hier dans les corridors de l'Assemblée nationale celle survenue en mai 1984 lorsque le caporal Denis Lortie avait fait irruption avec son arme dans le Salon Bleu où il avait tué trois personnes et en avait blessé 13 autres.

### A Ottawa

Aux Communes, le premier ministre Brian Mulroney et les députés de

tous les partis présents hier, étaient bouleversés et horrifiés par le drame qui a frappé, mercredi en début de soirée, l'École polytechnique de Montréal.

M. Mulroney a fait part de la grande tristesse et du sentiment d'indignation ressentis sans aucun doute par l'ensemble de la population canadienne «devant un acte criminel des plus cruels de notre histoire.»

«La barbarie de ce massacre, a-t-il dit, est encore accentuée par le fait que le meurtrier a spécifiquement choisi des femmes comme victimes.»

M. Mulroney s'est demandé comment au Canada un tel geste de brutalité a pu être posé. «Pourquoi une telle violence dans notre société qui se considère civilisée et compatissante, a-t-il ajouté. Ce geste criminel insensé démontre la vulnérabilité de notre société, ses imperfections et la précarité de la vie elle-même.»



Photo: PC

Bravant un froid de loup, des milliers d'étudiants de toutes les universités montréalaises et de plusieurs cégeps ont accouru hier, en début de soirée, à l'École polytechnique pour manifester une touchante solidarité envers les victimes de la fusillade de la veille.

## Dépouilles exposées en chapelle ardente en fin semaine dans le hall principal de l'Université de Montréal

Michel VAN DE WALLE Montréal (PC)

Les dépouilles d'un certain nombre de jeunes filles assassinées mercredi à l'École Polytechnique seront exposées en chapelle ardente dans le hall principal de l'Université de Montréal, samedi et dimanche.

C'est ce qu'a indiqué hier en début de soirée une porte-parole de l'École Polytechnique, Mme Thérèse Delisle.

Les parents de certaines des 14 victimes ont préféré tenir leurs propres funérailles mais l'on ne pouvait préciser hier soir leur nombre. Au moins une famille a décidé que les obsèques de leur fille se tiendraient à Granby. Les funérailles collectives auront lieu lundi, en l'Église Notre-Dame, à 10h30.

L'École Polytechnique, qui a pris l'initiative de contacter les parents en vue de cérémonies collectives, leur laissait évidemment le choix d'agir selon leurs desirs.

### Examens suspendus

Par ailleurs, l'École Polytechnique a décidé de suspendre pour quelques jours la période des examens pour les étudiants et de ne reprendre les activités que mercredi prochain, a indiqué le directeur intérimaire, Louis Courville. Lors d'une rencontre de presse hier midi, il a indiqué que l'École sera fermée aujourd'hui ainsi que samedi. Toutefois, les étudiants qui voudront récupérer des effets à l'École pourront le faire à compter d'aujourd'hui.

A propos des examens, on comprenait de ce que M. Courville expliquait qu'il s'agissait d'un «glissement dans les horaires» qui seraient donc décalés de quatre jours. Ces quatre journées de session seront reportées après le congé des Fêtes, soit les 8, 9, 10 et 11 janvier 1990. Les étudiants seront avisés des détails.

M. Courville a aussi tenu à préciser que les étudiants qui demeurent

sous le choc des événements et qui ne se jugent pas en état de faire leurs examens pourront en demander l'annulation et auront droit à un examen différé.

Si la direction de Polytechnique, de concert d'ailleurs avec les dirigeants de l'Association des étudiants, a pris la décision de ne pas suspendre plus longtemps la période de cours, c'est que des conseillers en psychologie ont jugé qu'il valait mieux que les étudiants reviennent à l'École sans trop tarder. «Ils nous ont dit que c'était bon que les étudiants même en état de choc reprennent leurs activités le plus vite possible et brûlent leur colère et leur peine en étant actifs», a déclaré M. Courville.

### Soutien psychologique

Le directeur intérimaire a ajouté qu'il avait fallu faire un équilibre entre des éléments contradictoires, dont le besoin de certains étudiants de compléter leur session rapidement et de faire en sorte qu'elle ne soit pas compromise. Le président de l'Association des étudiants de Poly, Alain Perreault, estimait que ce report de quatre jours «donnera le temps aux étudiants de reprendre leurs esprits».

L'École Polytechnique a aussi entamé une démarche destinée à apporter un soutien psychologique aux étudiants qui en sentiraient le besoin. Dès cet après-midi d'ailleurs, les personnes qui en sentiront le besoin pourront se retrouver en groupe et discuter de la tragédie en compagnie de psychologues au centre communautaire de l'Université.

Il est également question d'un programme de soutien plus individualisé dont on commençait à mettre les éléments en place avec l'aide du Département de psychologie de l'Université ainsi que de ressources extérieures, si besoin est.

# PLEIN LA VUE

Avec vos super lunettes et votre nouveau magnétophone à cassettes Sony

Vous recevrez gratuitement une paire de lunettes de soleil dernier cri, couleur néon, à l'achat d'un magnétophone à cassettes Sony des modèles répertoriés ci-dessous, chez un détaillant participant agréé par Sony du Canada Ltée. De fabrication française, ces lunettes de soleil légères sont dotées de verres en polycarbonate ultramodernes ne déformant pas et ne se rayant pas. Ils donnent une vision d'une netteté et d'une clarté supérieures tout en filtrant les rayons ultraviolets et infrarouges nocifs. Ces superbes lunettes de soleil sont à vous, à l'achat d'un magnétophone à cassettes Sony des modèles répertoriés ci-dessous; d'ici le 30 décembre 1989, sauf épuisement antérieur des stocks. Pour éviter toute déception, rendez-vous sans tarder chez un détaillant participant agréé par Sony du Canada Ltée.

### VOICI QUELQUES-UNS DES MODÈLES DE MAGNÉTOPHONES À CASSETTES SONY QUI DONNENT DROIT À L'OFFRE DE LUNETTES DE SOLEIL:

- |                |         |          |                 |          |          |
|----------------|---------|----------|-----------------|----------|----------|
| CFM-101        | CFS-902 | CFS-1200 | CFS-DW30        | CFS-W303 | CFS-W500 |
| CFS-201 (Noir) | CFS-903 | CFS-D30  | CFS-W301 (Noir) | CFS-W350 | CFS-W501 |
| CFS-202        | CFS-930 | CFS-D550 | CFS-W301 (Bgy.) | CFS-W370 | CFS-W510 |
|                |         |          |                 | CFS-W510 | CFS-DW50 |



3 PIÈCES RADIO FM STÉRÉO/AM/MAGNÉTOPHONE À CASSETTES.

RADIO FM STÉRÉO/AM/MAGNÉTOPHONE À CASSETTES À INVERSION AUTOMATIQUE

RADIO FM STÉRÉO/AM/MAGNÉTOPHONE À CASSETTES

RADIO FM STÉRÉO/AM/MAGNÉTOPHONE À CASSETTES

RADIO FM STÉRÉO/AM/DOUBLE MAGNÉTOPHONE À CASSETTES

# SONY

Voyez dès aujourd'hui le dépositaire autorisé de Sony du Canada Ltée!

VIDÉOTECH INC.  
910 King ouest Sherbrooke.  
Tél.: 569-9963

VIDÉOTECH INC.  
830, 13ième Avenue Nord Sherbrooke.  
Tél.: 566-7333

VIDÉOTECH INC.  
1700, rue Sherbrooke Magog.  
Tél.: 843-6621

# Forum

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jean Vigneault, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

## ÉDITORIAL

### La mort sans raison

Jean-Guy DUBUC

On ne peut que pleurer avec ceux qui souffrent; les mots ont perdu leur sens et la raison n'agit plus. On se trouve devant une mort injuste, bête, démentielle, inhumaine. Pour les parents et amis des victimes, la souffrance doit être insupportable. Elle risque même de durer un long moment, à cause de l'invraisemblance du drame. Longtemps, encore, on se refusera d'y croire.

Il y aura sûrement, autour de ces malheureux, des gens de coeur qui partageront leur souffrance et leur solitude subite. Le partage de la souffrance ne l'élimine ni la soulage. Mais il signifie la communion des coeurs. Que ceux qui souffrent puissent au moins ressentir l'immense sympathie qui les entoure par un peu de chaleur, d'amour et d'amitié.

Ceux qui ont vécu le drame comme témoins impuissants auront évidemment du mal à se défaire des affreuses images qu'ils ont enregistrées malgré eux. Ils en retiendront, après avoir revécu le film des événements bien des fois dans leur tête, la fragilité de l'existence humaine. Mais aussi, de la raison qui doit la diriger.

Ce tueur est un dément. Mais presque calme. Certains ont relaté avec quelle froideur il chargeait le magasin de son arme avant de faire feu à divers endroits et à diverses reprises. Le mal l'avait donc totalement envahi. Il en était prisonnier. Comme un drogué; comme un malade; comme un fou.

Est-il lui-même victime d'un système ou d'une société malade? Faut-il faire le procès de tout ce que nous sommes? Non. La folie est de tous les temps et de tous les mondes. Elle peut survenir dans tous les milieux. Elle est un mal terrible aux conséquences imprévisibles.

A cause de cela, il ne faut pas se mettre à condamner ce que nous sommes. Oui, notre société est violente et troublée; oui, le bouleversement des valeurs est inquiétant; oui, le passé était plus rassurant.

Mais la barbarie n'est pas nouvelle. Tant mieux qu'elle nous ait souvent épargnés. Aujourd'hui, il reste le rappel de l'essentiel auquel chacun est, pour lui-même, cruellement ramené.

### Les enseignes mobiles à Sherbrooke

Jean VIGNEAULT

Plusieurs commerçants sherbrookoïses condamnés en vertu de leur non respect d'un règlement municipal sur l'affichage ont payé un prix assez lourd, c'est-à-dire des dizaines de milliers de dollars. Alors que la Ville de Sherbrooke ne tolère pas les enseignes mobiles, ces commerçants ont défié le règlement. Le juge a simplement appliqué la loi. Une loi qui gagnerait sans doute à être revue en profondeur, à être adaptée au monde des commerçants, selon un modèle proposé par un regroupement d'hommes d'affaires.

Sherbrooke ne peut pas laisser l'affichage sans réglementation. Le bon goût et la sécurité publique exigent des normes claires, rigoureuses, mais quand même pas restrictives au point de ne favoriser que l'affichage permanent et souvent trop coûteux pour de petits ou moyens commerçants. Les hommes d'affaires qui ont écrit au maire Jean Paul Pelletier et à la Chambre de Commerce pour solliciter leur appui et leur compréhension sont conscients que le laisser-aller et la tolérance sans limite ne peuvent servir de guide. Mais entre le refus total des enseignes mobiles et leur utilisation débridée, il y a place pour la souplesse, pour un règlement acceptable.

Des limites aux dimensions physiques de ces annonces, des limites de temps, des limites de localisation, contribueraient sans doute à clarifier ce règlement et surtout faciliteraient la tâche des commerçants désireux d'attirer la clientèle de manière ponctuelle. Moyennant un certain déboursé pour l'obtention d'un permis temporaire, il suffirait d'une surveillance assidue et de sanctions fermes et automatiques aux contrevenants pour que cet assouplissement ne conduise pas à des abus. Si le gouvernement provincial éprouve des difficultés maladroites à adopter un règlement sur les heures d'ouverture des commerces, il faudrait que Sherbrooke décide enfin rapidement d'adopter un règlement satisfaisant sur l'affichage et les enseignes mobiles.

#### BILLET

### La violence aux femmes à son paroxysme

Hier, j'étais en deuil. J'avais mal. J'étais en détresse. Et j'avais peur car tout pouvait désormais m'arriver.

Dans mon propre pays où je me sentais malgré tout dans une relative sécurité et une relative liberté, la violence face aux femmes venait d'atteindre son paroxysme.

Un tireur fou avait, contrairement aux autres tireurs fous à l'oeuvre jusqu'à présent, pris la peine de séparer les hommes des

femmes, le «bon grain et l'ivraie», avant de tuer ces «féministes».

Ce geste, bien que posé par un individu isolé et déséquilibré, a été possible seulement parce que bien d'autres violences, petites et grandes, sont faites individuellement et socialement aux femmes du Québec et qu'elles sont tolérées.

Depuis des siècles et encore en 1989, malgré l'évolution des moeurs et des relations humaines,

on agresse les femmes, fillettes et adultes, on les bat dans le secret du foyer, on les viole physiquement et psychologiquement, on les viole, on les exclut des lieux de décision et de pouvoir.

...Et, depuis mercredi, on les tue parce qu'elles essaient de se sortir du merdier de l'infériorité.

J'ai mal. Je suis en détresse. J'ai peur. Pour moi et pour les femmes de mon pays.  
LISE OUELLETTE



Peut-être si on le fertilisait?....

#### TRIBUNE LIBRE

### Il est inacceptable de permettre l'avortement à toutes les étapes de la grossesse

Nous nous réjouissons que le projet de loi C-43 sur l'avortement reconnaisse l'enfant à naître comme un être humain dès sa conception et nous sommes favorables à l'intention du gouvernement d'inclure l'avortement dans le code criminel. Par ailleurs, nous ne pouvons accepter les raisons invoquées qui permettent l'avortement à toutes les étapes de la grossesse.

Notre association, depuis de nombreuses années et à plusieurs reprises, a pris position pour le respect de la vie, fidèle en cela à ses principes et à sa Charte.

En conformité avec ses orientations, le Conseil provincial de l'Association des parents catholiques du Québec, lors de sa dernière réunion du 11 novembre dernier, a voté la résolution suivante:

considérant que le Parlement du Canada vient de déposer un projet de loi qui, en criminalisant l'avortement, reconnaît implicitement l'existence d'une personne humaine dans l'enfant à naître, dès sa conception;

considérant que ce projet de loi, par ailleurs, permet l'avortement à toutes les étapes de la grossesse, c'est-à-dire jusqu'à neuf mois, pour des raisons de santé physique, mentale ou psychologique;

considérant que la femme peut se faire avorter avec le consentement de son médecin, seul juge en la matière;

Attendu que:

Une certitude scientifique reconnaît que l'être humain commence dès la conception;

le droit à la vie transcende tout droit à la qualité de la vie;

la loi reconnaît que l'avortement est un acte criminel, il est donc contradictoire de le permettre pour les raisons invoquées, sauf quand la vie de la mère est en danger;

le fait de permettre l'avortement pour des raisons de santé physique, psychologique ou mentale, équivaut, dans la plupart des cas, à l'avortement sur demande;

il serait illusoire de penser qu'un médecin pourrait être poursuivi pour avoir pratiqué un avortement aux termes de la loi, parce qu'il pourra toujours invoquer des arguments d'ordre psychologique pour légitimer sa décision;

les droits de l'enfant à naître et ceux du père ne sont pas reconnus;

l'avortement n'est pas relié seulement à une loi religieuse, il est une violation grave du droit fondamental de l'être humain, particulièrement du plus faible;

l'avortement est non seulement

contraire à l'éthique chrétienne et à l'éthique naturelle, mais il est aussi en opposition manifeste à la déontologie professionnelle.

Nous demandons: que le projet de loi actuel soit remplacé par une loi qui protège le droit à la vie, dès la conception, et d'inclure ce droit dans la Charte canadienne;

que l'on mette en place une série de politiques sociales permettant, en particulier aux femmes, de faire face aux responsabilités de la maternité;

que l'État instaure une véritable politique familiale qui comprendrait entre autres: une révision à la hausse des allocations familiales, un régime d'impôt qui tienne réellement compte des dépenses encourues pour élever un enfant ainsi que la possibilité, pour les mères au foyer, d'un régime de rentes;

que la mère au foyer ou le père, selon le cas, bénéficie de subventions pour le moins égales à celles accordées aux parents qui font garder leurs enfants par d'autres ou dans les garderies.

Jocelyne St-Cyr, présidente  
Conseil provincial de  
l'Association des parents  
catholiques du Québec

### Et les ressources pour les élèves en difficulté?

M. Jean Vigneault

Notre position tardive dans le dossier l'École internationale n'étonnera personne.

Vous saisissez une autre occasion de fustiger la CEQ dont les orientations sociales vous scandalisent. Depuis longtemps déjà, vous êtes allergique, voire réfractaire, au discours de la CEQ. Pourtant ce parti pris, dans le quotidien de la vie, pour les plus faibles au plan physique, au plan moral, au plan intellectuel et au plan matériel est bien près du discours évangélique. Il me semble que si le Jésus de l'Évangile vivait aujourd'hui, il se reconnaîtrait assez bien dans les choix sociaux de la CEQ.

Vos propos, quant à moi, sont à nuancer. Ce qui est dénoncé par bien des personnes, ce n'est pas l'école privée. C'est plutôt le fait, qu'au Québec, elle n'a rien de privé cette école. L'école privée est largement subventionnée à même les fonds publics. La majorité des citoyens qui paient pour ces subventions de l'État ne verront jamais leurs enfants profiter de cette école privée. C'est là l'iniquité. Il faudrait que ceux qui refusent l'école publique que la collectivité se paie, assument entièrement les coûts du luxueux régime scolaire qu'ils choisissent. Présentement ils imposent à tous les charges de leur choix, choix particulier qui n'est pas accessible à tous.

Vous affirmez du haut de votre chaire journalistique que les élèves en difficulté de nos écoles publiques sont déjà choqués en recevant des services particuliers. Vous souhaitez des services équivalents pour la pauvre clientèle douée et talentueuse. Sachez, cher monsieur, que les services offerts à l'enfant en difficulté sont insuffisants. Ils sont nettement déficients. C'est l'échec du système scolaire face à cette clientèle. Peu de jeu-

nes s'en sortent. Ils végètent à l'école. Ils attendent le moment de quitter, par le biais d'un renvoi par une école qui ne sait pas quoi en faire ou par une décision personnelle, de sortir d'un système qui n'a pas su ou pu les aider, faute de ressources suffisantes.

Et alors qu'il faudrait améliorer encore et encore les services aux enfants que l'école ne sait pas intéresser, vous prônez l'aide accrue aux jeunes que les talents et l'aisance des parents favorisent déjà grandement. L'aisance des parents est certainement un élément qui permet aux jeunes doués de vivre dans un milieu stimulant sur le plan intellectuel. C'est ce type de parents qui composent très majoritairement les comités de parents. Ces parents auront bien soin de préciser sur papier qu'ils sont pour «l'École internationale» dans la mesure où on assurera les services aux clientèles en difficulté, de quoi se donner bonne conscience!

Mais il n'entre pas plus de fonds en éducation. Comment voulez-vous améliorer les services offerts à la clientèle en difficulté d'une part, si d'une autre part vous augmentez les services déjà donnés aux clientèles douées, des clientèles déjà favorisées par le destin, le hasard, les chromo-

somes ou la providence, selon vos croyances?

Pour vous, M. Vigneault, prendre position envers les moins doués, c'est vouloir niveler par le bas. Pour d'autres, prendre le parti des moins doués, c'est vouloir favoriser au maximum la prise en charge par eux-mêmes des jeunes en difficulté afin que, devenus adultes, ils puissent profiter de la vie et jouir d'une qualité de vie la plus près de celle qui attend les doués plus aptes à se prendre en main par leurs propres moyens.

Vous semblez faire un lien étroit entre la douance, le talent, l'école privée, les écoles publiques à vocation particulière pour les doués et la recherche de l'excellence. Comme si l'excellence était synonyme de douance, comme si seuls les doués y étaient appelés. Je ne partage pas cette conception de l'excellence. Elle m'apparaît irrespectueuse de la condition humaine dans ce qu'elle a de plus digne.

Je serais étonné que mes propos vous touchent un tant soit peu. Je sais cependant que certains lecteurs de La Tribune se reconnaîtront davantage dans mes propos que dans ceux de votre texte paru dans votre édition du premier décembre dernier.  
Benoît Descôteaux  
Sherbrooke

### Merci aux pompiers Pères Noël

Merci à nos pompiers Pères Noël. Merci aux bénévoles bricoleurs. Merci aux transporteurs. Merci aux généreux donateurs. Merci à vous tous d'avoir laissé s'éteindre en secret vos fatigues en travaillant dans l'échelle du don de soi pour les enfants démunis.

Merci d'avoir ouvert la fenêtre pour déchirer le voile du sombre Noël pour y faire pénétrer par votre travail sans limite de temps, la distribution

de surprises en échange d'un sourire timide, d'une larme de joie. Même que nos pompiers Pères Noël ont aussi des larmes qui se changent en diamant, tellement leur bonheur est grand, de voir des enfants heureux.

Au nom de tous et pour chacun de vous, voyez ce qui est brodé dans le ciel avec du fil d'or: Merci.

Il y aura toujours de la place pour un amour comme le vôtre.  
Suzanne Gendron

**l'École Polytechnique... La tuerie à l'École Polytechnique... La tuerie à l'École Polytechnique... La tuerie à**

# Sven Robinson réclame un contrôle plus efficace du commerce des armes

Pierre APRIL Ottawa (PC)

Tant et aussi longtemps qu'un contrôle plus efficace ne sera par exercé sur le commerce et la distribution des permis d'armes à feu, il est impossible de s'assurer que d'autres tragédies comme celle de mercredi à l'École polytechnique de Montréal ne se reproduiront pas.

Hier aux Communes, le député néo-démocrate M. Svend Robinson, n'a pas mis de temps à rappeler les engagements successifs du gouvernement à se pencher sur cette question.

«C'est en 1986 dans cette Chambre, a précisé M. Robinson, qu'un député a posé une question au ministre de la Justice qui lui a répondu qu'un projet de loi serait bientôt déposé. En 1987, la même promesse a été faite. En juin dernier, le ministre

promettait un projet de loi sur le contrôle des armes à feu dans les plus brefs délais et rien n'a encore été fait.

«Combien d'autres morts tragiques devront se produire, a-t-il poursuivi, avant que le ministre de la Justice ne s'exécute?»

En 1986, à l'issue de son congrès annuel, l'Association canadienne des chefs de police avait exigé du gouvernement fédéral des amendements à la loi concernant le contrôle du commerce des armes au Canada.

Dans leurs revendications, les chefs de police soulignaient au ministre de la Justice de l'époque, Ray Hnatyshyn, la facilité avec laquelle des quantités impressionnantes d'armes à feu automatiques et semi-automatiques de combat entraient sur le marché canadien.

Hier, le ministre de la Justice, M. Doug Lewis, avait peu à dire sur cette question, sinon que le gouvernement étudiait toujours la possibilité de pré-

sentier un projet de loi pour contrôler l'importation des armes automatiques.

A la sortie des Communes, il a expliqué que son ministère préparait une révision concernant l'importation d'armes à vocation militaire comme les Uzis et les AK-47.

Un tel projet de loi, n'empêcherait certainement pas la vente de fusils de chasse comme celui utilisé par le meurtrier de l'École polytechnique.

«Il y a des centaines de milliers de fusils, a souligné M. Lewis, qui sont utilisés correctement et en toute sécurité par des sportifs et il serait impossible de légiférer pour interdire ce genre d'armes...»

Le porte-parole libéral, M. Robert Kaplan, a lui aussi rappelé que le temps était venu de revoir les lois sur le contrôle des armes à feu, mais il a quand même refusé de dire qu'une loi empêchant le commerce du type d'ar-

me utilisé par le meurtrier de Montréal devrait être adoptée.

«Il est difficile d'imaginer des contrôles, a-t-il dit, qui n'entraveraient pas l'utilisation légitime par des sportifs de certains types d'armes à feu.»

Au Canada, l'année dernière, plus de 158 000 permis pour l'achat et l'utilisation d'armes à feu ont été accordés à des particuliers. Pour la même période à peine 1500 ont été refusés.

«On ne songe pas à interdire la vente et l'achat d'armes à feu, a précisé le ministre de la Justice, mais il est sûrement possible de trouver des moyens pour vérifier les aptitudes de celui qui demande un permis.»

## Violence au petit écran

Le député conservateur de Laval, M. Guy Ricard, ingénieur de profession, a deux de ses fils, Denis et Jean-François, qui étudient à l'École polytechnique de Montréal.

Lorsqu'il a appris, mercredi soir, ce qui venait de se passer à l'école fréquentée par ses enfants, il a eu très peur. «J'ai vécu des heures horribles, jusqu'à ce qu'on me rassure sur le sort de mes fils», a-t-il déclaré.

Hier aux Communes, il a demandé au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire disparaître la violence des écrans de télévision. «Je suis chanceux, a-t-il dit, qu'aucun des miens n'ait été blessé dans cet attentat mais il n'en demeure pas moins que je suis profondément choqué de voir que sans raison des individus à l'esprit dérangé soit pas la drogue ou autre chose aient la liberté d'enlever la vie à des innocents.»



Les projectiles de calibre .223 tirés lors de la tuerie de l'École Polytechnique sont relativement petits mais la vitesse donnée par la carabine Sturm-Ruger de l'assassin les rend très meurtrières. Avec cette vitesse élevée, elles causent de petites blessures à l'entrée mais plus grandes à la sortie, provoquant au passage beaucoup de destruction des tissus. Sur la photo, la balle de .223, à gauche, comparée à une autre de calibre .22.

# N'importe qui peut acheter une carabine semi-automatique

John DAVIDSON Montréal (PC)

N'importe qui peut acheter une carabine semi-automatique semblable à celui qui a servi à abattre 14 femmes, mercredi, à l'École Polytechnique de Montréal. Si vous avez un permis d'utilisation des armes à feu — qui coûte 10 \$ — le fusil vous coûtera environ 600 \$, a indiqué, hier, le gérant d'un magasin d'articles de sports qui vend des armes à feu.

«Tout ce que vous devez faire pour obtenir un permis, c'est de vous présenter à un bureau de la Sûreté du Québec et remplir un formulaire», a ajouté le gérant de Checkmate Sports, qui a demandé à conserver l'anonymat.

«La police vérifie si vous n'avez pas de dossier criminel et on vous regarde pour voir si vous ne souffrez pas d'un problème mental. Mais c'est très difficile de savoir seulement qu'en regardant un client, n'est-ce pas?»

Les enquêteurs en charge du dossier de la tuerie de l'École Polytechnique affirmaient d'ailleurs, hier, que le suspect dans cette affaire avait acheté son arme de manière tout à fait légale et que c'est en remontant cette filière qu'on était parvenu à l'identifier.

Le ministre fédéral de la Justice Doug Lewis a déclaré, jeudi à Ottawa, que les corps de police provinciaux avaient le droit de demander aux gens cherchant à obtenir un permis s'il n'ont pas déjà eu de problèmes mentaux, mais que la police elle-

même n'avait pas accès à ce genre de dossiers.

L'arme utilisée par le tueur, qui a mis fin à ses jours après les assassinats en série, est un fusil semi-automatique Mini-14 fabriqué par Sturm,

Ruger and Co., de Southport, Conn., aux États-Unis.

Le Mini-14 utilise des balles de calibre .223, pèse trois kilogrammes, mesure 95 centimètres et possède un chargeur pouvant contenir jusqu'à 30 balles.

## Des balles petites mais dévastatrices

Montréal (PC)

Les projectiles de calibre .223 tirés lors de la tuerie de l'École Polytechnique sont relativement petits mais la vitesse donnée par la carabine Sturm-Ruger de l'assassin les rend très meurtrières.

«Avec cette vitesse élevée, elles causent de petites blessures à l'entrée mais plus grandes à la sortie, provoquant au passage beaucoup de destruction des tissus. Nous avons retiré du foie d'une blessée plusieurs fragments d'une balle qui avait littéralement éclaté», a précisé hier en conférence de presse le Dr John Hinchey, de l'Hôpital général de Montréal.

«C'est une arme de type militaire, sans aucune utilité en temps de paix», a-t-il dit, ajoutant que notre société n'est pas rompue à ces massacres comme aux États-Unis, où est d'ailleurs manufacturée cette arme à feu.

A la question hypothétique de savoir si un certain délai d'intervention des ambulanciers a pu alourdir le bilan de la tuerie, mercredi, le Dr Hinchey n'était sûr que d'une chose: «Ca n'a pas aidé.»

En arrivant sur place en fin d'après-midi, les techniciens d'Urgences-Santé ont craint en effet qu'un autre tueur fou soit toujours dans l'École Polytechnique et ils n'ont pu aller aussitôt porter secours aux victimes.

Mais le Dr Hinchey, ses collègues David Mulder et Michael Churchill-Smith ont tenu à souligner que la diligence dont a fait preuve tout le personnel a été déterminante pour sauver deux, peut-être trois vies.

La jeunesse des blessés a sûrement joué en leur faveur, croient les médecins, des gens plus âgés arrivant avec la même sorte de blessures auraient bien pu subir d'autres complications.

# achat spécial samedi seulement

## PAPIER DE NOEL

Métallique. 150 pouces de long. Choix de modèles. Régulier: 8.99

**2/\$9**

Samedi seulement.

## PAPIER HYGIENIQUE «SOFT & GENTLE»

Paquet de 4 rouleaux.

**1<sup>19</sup>**

Samedi seulement.

## DETERGENT LIQUIDE «ARCTIC POWER»

Format 1 litre.

**2<sup>29</sup>**

Samedi seulement.

## PIED D'ARBRE DE NOEL

20 pouces. Réservoir facile d'accès. Régulier: 15.99

**12<sup>99</sup>**

Samedi seulement

## «G.I.JOE» COBRA CONDOR Z25 OU FOUDROYEUR

Pour enfant de 8 ans et plus. Régulier: 39.99-46.99

**29<sup>99</sup>**

Samedi seulement.

## BOITE DE CHOCOLAT «TURTLES»

Boîte de 400 grammes. Régulier: 9.99

**6<sup>99</sup>**

Samedi seulement.



## BATTERIE DE CUISINE 7 PIECES

Comprend: casserole couverte de 1 pinte, casserole couverte 1 1/2 pinte, casserole couverte 5 pintes, poêle de 10 pouces. Régulier: 35.96

**19<sup>99</sup>**

Samedi seulement.

*Des bas prix...et tellement plus à découvrir!*

# L'École Polytechnique... La tuerie à l'École Polytechnique... La tuerie à l'École Polytechnique... La tuerie à l'École Polytechnique...

## Un tragique rappel des attitudes misogynes qui imprègnent la société

Ottawa (PC)

Certaines femmes estimaient hier que le carnage de l'Université de

Montréal est un tragique rappel des attitudes misogynes qui imprègnent la société ainsi que les universités canadiennes.

Bonnie Diamond, d'Ottawa, a

évoqué d'autres incidents survenus récemment sur des campus universitaires, notamment quand des étudiants masculins vivant en résidence à l'université Queen's, en Ontario, ont tourné une campagne anti-viol en ridicule, et a rappelé la reprise des vols de petites culottes à l'université Sir Wilfrid Laurier. Selon elle, cela montre qu'il y a, chez certains, une haine des femmes.

Pour sa part Louise Dulude, l'expresidente du Comité canadien d'action sur le statut des femmes, n'a pas perçu de lien entre la fusillade et la question des droits des femmes. Mais elle en voit un avec la violence qui sévit dans les médias, au petit écran, notamment. Elle estime que les efforts en vue de réduire la pornographie et la violence dans les médias pourraient réduire considérablement les agressions contre les femmes.

L'avocate Marguerite Russell a soutenu que les institutions universitaires reflètent les attitudes sociales. Les facultés, a-t-elle rappelé, sont dominées par les hommes et cela influence les étudiants. «Les universités doivent voir le lien avec les soi-disant farces et décréter qu'elles sont inacceptables.»

### Renforcer la législation

Mme Russell, qui a défendu des femmes dans des cas de discrimination et de harcèlement sexuels, juge que la législation sur les droits de la personne aurait grandement besoin d'être renforcée, pour montrer que la société ne tolérera plus de telles attitudes.

Pour sa part Mme Jennifer Mellroy, la vice-présidente de l'Association des étudiants de l'université Carleton, ne voyait pas dans cette tragé-

die un contrecoup, une réaction d'hostilité dirigée contre le mouvement pour l'égalité des femmes, parce que «les féministes n'ont rien fait qui puissent menacer quiconque».

La coordonnatrice du Centre des femmes à la même université, Eva Lazar, estimait pour sa part que cela démontre à quel point la violence faite aux femmes doit être prise au sérieux.

Pour Rose Potvin, présidente de la Coalition canadienne contre la pornographie dans les médias, cette tuerie est une manifestation de colère contre les femmes. Mais en chan-

geant les lois on peut changer les attitudes sociales, à long terme, a-t-elle dit, tout en admettant que l'attentat

de l'Université de Montréal constituait un cas isolé. «Les lois ne vont pas rendre un dément sain d'esprit.»

## Le 6 novembre demeurera à jamais l'une des pages les plus noires de l'histoire de Montréal, croit le maire Doré

Montréal (PC)

### Etat de choc

Pour lui, ce crime a placé toute la population de Montréal dans un état de choc. «Le profond chagrin collectif dans lequel nous plonge le drame de l'École Polytechnique ne pourra pas disparaître de sitôt, a-t-il dit.

«Comme maire de cette ville, je sais que cette blessure prendra du temps à se cicatrifier chez la population montréalaise et je sais aussi comme père ce que doit être la douleur infinie ressentie par les parents et les amis des victimes.

«Je ne pense pas que les paroles que je puisse prononcer puissent constituer un apaisement, mais je veux que les proches des victimes sachent que mon cœur et mon âme sont avec eux.

Le maire, les larmes aux yeux, a figé l'assistance en révélant que ce deuil le touchait d'ailleurs personnellement puisque l'une des victimes était Geneviève Bergeron, la propre fille de la présidente du Rassemblement des citoyens de Montréal, Mme Thérèse Daviau.

Le 6 novembre demeurera à jamais l'une des pages les plus noires de l'histoire de Montréal, croit le maire Jean Doré, qui n'en a pas moins lancé hier un vibrant appel à la solidarité et à la réflexion aux citoyens de la métropole quelques heures seulement après l'effroyable drame de l'École Polytechnique.

A peine descendu de l'avion qui le ramenait de France, M. Doré s'est empressé de se rendre dans la cité universitaire pour prendre personnellement connaissance de l'ampleur de la tragédie qui a coûté la vie à quatorze jeunes femmes victimes d'un déséquilibre.

«Montréal aussi est en deuil, d'un deuil profond et douloureux, a constaté avec tristesse le maire de la métropole au cours d'une conférence de presse convoquée à la hâte dans le hall même de l'immeuble où un acte d'horreur invraisemblable a été commis.

«Quatorze jeune femmes qui incarnent pour cette ville aussi bien l'avenir que l'espoir ont disparu dans des conditions dont aussi bien l'horreur que l'absurdité, nous laissent consternés, abasourdis, mais je dirais plus fondamentalement qu'elles nous laissent blessés et meurtris».

## Incapables de commenter immédiatement

Sherbrooke (LO)

«Il n'y a pas de mots pour décrire ce que nous ressentons. Nous sommes incapables de commenter immédiatement le carnage d'hier à cause du sens de l'événement qui est une attaque directe contre les féministes. Nous sommes en état de choc.»

Porte-parole du Comité du 8 mars (journée internationale de la femme) en Estrie, Nicole St-Onge a expliqué en ces termes le silence qu'ont gardé hier les groupes de femmes de la région.

Les échanges ont été nombreux toutefois entre les représentantes de ces groupes.

Il en résulte une invitation à une rencontre ce matin, à 11 heures, au 187 de la rue Laurier.

Par la suite, à 14 heures, le fruit de ces échanges sera diffusé au cours d'une conférence de presse, au même endroit.



Deux étudiantes fortement émus qui ont participé hier, dans le secteur de l'Université de Montréal, à une manifestation de touchante solidarité envers les victimes de la tuerie de la veille se réconfortent mutuellement.

## «Il n'y a pas de mots pour décrire une telle bêtise humaine»

— le curé Clément Croteau, oncle d'une victime

Sherbrooke (FG)

Pour le curé Clément Croteau, le frère de Fernand, cet ancien Sherbrookois qui a perdu sa fille dans la folie meurtrière de l'École Polytechnique de Montréal, aucune expression n'arrivera jamais à qualifier ce geste cruel.

Rejoint à son presbytère de la paroisse St-François D'Assise de Sherbrooke juste avant qu'il ne quitte pour Montréal afin d'apporter son support à la famille de son frère, le curé Croteau ne cachait pas son horreur. «C'est absolument aberrant. Ce geste me laisse très perplexe sur les maladies de notre société. Il n'y a pas de mots pour décrire une telle bêtise humaine», a-t-il soupiré, brisé lui aussi par l'émotion.

Car Nathalie n'était pas une lointaine nièce. Il la voyait régulièrement et, surtout, il appréciait sa compagnie. «Elle venait souvent, dit-il. Il y a encore deux semaines, elle était venue faire un tour. Nathalie était présente lors de la bénédiction inaugurant la nouvelle église de notre paroisse. C'était une jeune femme très gentille, très sociable... Vraiment, le geste de ce tueur ne s'explique pas. C'est quelque chose qui ne se peut pas. Et je sais bien qu'on ne doit jamais appeler la vengeance, mais où s'arrêtera la folie dans notre société?»

Clément Croteau, qui avait également conservé des liens très étroits avec son frère, trouve la situation d'autant plus attristante quand il

songe que ce sont de jeunes victimes pleines de potentiel qui ont été fauchées. «Nathalie, comme ses compagnes, étaient dans la fleur de l'âge, dans une période très active de leur vie, à l'approche d'une carrière qui les emballait. Ces enfants étaient la fierté de leurs parents. Et ceux-ci ont fait beaucoup de sacrifices pour permettre à leurs enfants d'en arriver là où ils étaient», a aussi émis le curé.

C'est donc avec le cœur complètement chaviré qu'il a quitté Sherbrooke pour Montréal, hier en début

d'après-midi, se rappelant notamment que Nathalie devait partir en compagnie d'une cinquantaine d'autres copains d'études pour le Mexique, après Noël, afin de se remettre du stress de fin d'année scolaire. «J'aiderai mon frère et sa famille dans toute la mesure du possible. Pour l'instant, j'ignore quelle forme le service funéraire prendra. Mais si cela m'est possible, j'irai concélébrer la messe», a finalement fait valoir le chef spirituel de la toute jeune paroisse St-François D'Assise.

**La boutique**

**Le P'tit Choix**  
de North Hatley

**FERME SES PORTES**

RABAIS DE **40%** sur toute la marchandise comprenant une collection impressionnante de **CANARDS DE BOIS**

Profitez-en dès maintenant!

45, rue Main, North Hatley, (819) 842-4161

En vigueur jusqu'au 31 décembre

**PERMANENTE**

**28<sup>00</sup>** avec shampooing coupe et mise en plis.

OUVERT LE 23 DÉCEMBRE JUSQU'À 20h00

**alexandria**  
haute coiffure esthétique elle et lui

2650 King Ouest • Sherbrooke  
(819) 823-1133

**JOURNÉE BEAUTÉ**

- bain tourbillon ou sauna
- massage de détente
- facial, coupe, mise en plis
- manucure, pédicure, dîner santé.

**Spécial \$80<sup>00</sup>**

**NOËL** *Décor Royal* **NOËL**

Pour offrir à ceux qu'on aime

Choix incroyable de cadeaux pour tous les goûts!

Promenades King  
2341, King ouest  
Sherbrooke, QC  
564-4049

**MANUFACTURIER DE STORES**

**LOCAUX AGRANDIS ET COMPLÈTEMENT RENOVÉS POUR MIEUX VOUS SERVIR!**

STORES EN P.V.C. POUR PORTE PATIO  
Ex.: 75" x 84"  
à partir de (valence incluse) **74<sup>95</sup>**

**NOUVEAUTÉ!**  
DOUILLETES  
Spéciaux en magasin

**VASTE CHOIX DE COULEURS POUR STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX**

**20% à 30% D'ESCOMPTE**  
SUR STORES HORIZONTAUX SUR MESURE (EN MÉTAL)

**Spécial D'AGRANDISSEMENT**

**STORES EN TISSU POUR PORTE PATIO**  
à partir de **89<sup>95</sup>**  
jusqu'à épuisement des stocks

1. SERVICE À DOMICILE  
2. ESTIMATION GRATUITE

3. SERVICE D'INSTALLATION  
4. RÉPARATIONS

**ATELIER DU STORE inc.**  
133, rue Alexandre, Sherbrooke — 562-2109

## Témoignage de solidarité à l'Université de Sherbrooke

Sherbrooke

A la suite des événements survenus à l'École Polytechnique, l'Association générale des étudiantes et étudiants en génie de l'Université de Sherbrooke invite toute la communauté universitaire à un témoignage de solidarité.

L'activité se déroulera aujourd'hui à midi dans le hall d'entrée du pavillon J.-Armand-Bombardier, faculté des Sciences appliquées, où des étudiants livreront leur point de vue et où le doyen, M. Richard Thibault, et le recteur de l'Université, M. Aldée Cabana s'exprimeront aussi.

C'est ce qu'a indiqué hier M. Luc Ménard, membre du conseil exécutif de l'Association.

Selon M. Ménard, les étudiants n'ont, de toute la journée hier, parlé que des événements sanglants de l'École Polytechnique. Les étudiantes, plus particulièrement, étaient très secouées, d'autant plus que certains témoignages masculins ont jusqu'ici approuvé le geste du tueur fou de Montréal.

«La tension est donc très forte à la faculté», conclut M. Ménard.

# Les secrets mal gardés...

RÉDIGÉS EN COLLABORATION

Si vous allez à une partie de hockey avec **CHANTAL LECLERC**, il est préférable de prévoir une longue promenade. Récemment, elle s'est rendue à Asbestos pour une partie de hockey, qui avait vraisemblablement lieu à Windsor. Gagnant Windsor sans plus tarder, elle apprend alors que la partie a lieu à Richmond. Est-ce que son fils a finalement disputé la partie de hockey prévue ce jour-là?

épaule et une fesse de chevreuil. **GILLES LANGLOIS** s'est tout de même bien régalé.

Deux conducteurs de Cadillac de Windsor, les policiers **YVES DUBREUIL** et **ROBERT BLANCHARD**, ont déridé leurs confrères de travail lorsqu'ils ont eu besoin à tour de rôle d'un bon samaritain. Le premier avait perdu ses clés. L'autre a vécu les affres d'une panne d'essence.

**ROBERT CHEVRIER** est en superbe forme. Il faut dire qu'il est d'un type très spécial. Chaque année, il retire une chandelle de son gâteau d'anniversaire.

**NORMAND «Zoom» GROLEAU** a développé une théorie très personnelle relativement à la couleur des yeux à la noirceur. Il cherchait à expliquer pourquoi, comme la majorité des gens, il a toujours les yeux rouges sur les photographies captées à l'aide d'un flash. **REAL GAZAILE** a émis de sérieuses réserves sur les explications de **NORMAND**.

traiteur. Il semble d'ailleurs que des clients ont déjà effectué des réservations.

Le feu sacré ne s'éteint jamais chez un politicien. **JEAN-PAUL PEPIN** conserve toujours une forme resplendissante. On dirait qu'il est encore en campagne électorale.

**MICHEL «Location» DESCHENES** a le don de mettre son entourage sur les nerfs. Dans une file au guichet d'une caisse populaire, il fredonnait le populaire refrain «Haut les mains».

**RÉJEAN THERRIEN** est tellement en demande pour l'animation d'activités sociales ou de conventions, qu'il songe à l'achat d'un ordinateur de poche afin de noter ses multiples rendez-vous.

**ANDRÉ BOUDREAU**, le postier, aurait changé son uniforme contre celui du Père Noël. Ses amis se demandent s'il a l'intention de tout troquer dans sa vie, du bleu au rouge!

**DANIEL DOYON** après avoir dérapé sur la glace, Chemin des Pèlerins, a tellement peur de la glace depuis, qu'il a cessé de jouer au hockey!

On prétend que le pompier **LUC GAGNON** délaisse ses amis du patinage de vitesse pour assister à de très nombreux offices religieux. On a commencé à se demander s'il ne tente pas d'accumuler les faveurs pour devenir prédicateur, ou pour avoir la chance de monter plus haut dans l'échelle?

L'âge amène souvent des déchirures de toutes sortes et **GEORGES**

**O'NEIL**, du cégep, n'y a pas échappé. Après avoir subi une déchirure au coude, c'est son pantalon qui n'a pu résister...

**NORMAND LABELLE** compte parmi les inconditionnels des Canadiens de Sherbrooke et de Batman. On en a eu la preuve lorsqu'il a fait parvenir à des amis des photos de Tricolo dans son déguisement de Batman. Ses amis qui n'en ont pas reçu peuvent commencer à se poser des questions...

Le retraité opérateur **PIERRE DUBREUIL** a également mis à la retraite son père Noël qu'il sortait annuellement du mois d'octobre au mois de juillet. Ayant déménagé, il a décidé de ne pas perturber son nouveau quartier de résidence...

## CLIN D'OEIL



M. Ronald Lane, à gauche, a été élu récipiendaire du Prix Donald Patrick, remis annuellement à une personnalité de Lennoxville qui s'illustre silencieusement par son implication bénévole. Le prix, institué depuis quelques années à la mémoire de M. Donald Patrick, lui a été remis par Mme Jacqueline Patrick.

**JEAN-MARC DOUILLARD** voue une grande dévotion à la déesse Diane. C'est sans doute ce qui explique le résultat de sa dernière chasse. Il est revenu avec plusieurs steaks et rôtis, des espèces très rares en forêt.

**LISE DUVAL** remporte un grand succès auprès de ses connaissances. Afin de souligner le temps des fêtes, elle distribue des petites sucreries.

Une auréole de mystère entoure présentement **LUC AYOTTE**. Certains estiment qu'il serait en train de planifier dans le plus grand secret un camp d'entraînement spécial pour son prochain tournoi de balle.

Après le succès remporté lors de l'ouverture de leur cabinet, **SYLVAIN GUERTIN** et **MARC VAILLANCOURT** songent sérieusement à étendre le champ de leurs compétences dans le domaine de la restauration, plus spécifiquement à titre de



En Hollande, particulièrement à Amsterdam, les problèmes de stationnement sont parfois criants, ce qui pousse certains automobilistes à adopter des solutions draconiennes...



Le petit Gordon semble bien s'amuser entre les pattes du gros ours. Celui-ci est d'autant plus gentil et accueillant qu'il est composé de neige durcie. La scène a été croquée à Calgary.

**HITACHI**  
LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

2 EN 1

CAMÉRA ET VIDÉO



VM 3100

POUR DES SOUVENIRS

- VHS
- Zoom 6 x 1
- Focus automatique
- MOS 3/8"
- Macrophotographie

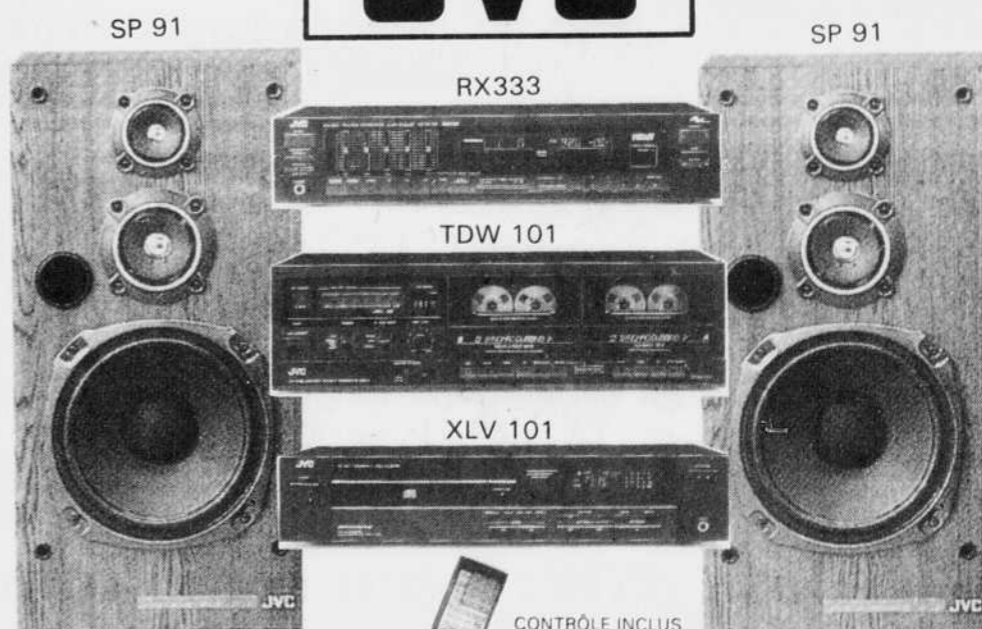
Moi j'investis dans la qualité

PRIX TÉLÉ-SON

\$1299<sup>95</sup>

Qté: 6

**JVC**



- Récepteur AM-FM
  - 90 watts RMS
  - Égalisateur
  - Digital
- Enregistreuse double
- Table Laser
- H-parleurs 3 voies
- Service sur place

Moi j'investis dans la qualité

PRIX TÉLÉ-SON

\$999<sup>95</sup>

Qté: 7

**Télé-Son**  
C'EST LA PLACE  
Des gens de chez nous

Les photos peuvent différer des modèles en magasin.

TECHNICIEN SUR PLACE

LOCATION D'ECRANS GÉANTS

SHERBROOKE  
2234 King ouest  
822-3344  
566-8744

DRUMMONDVILLE  
252 St-Jean  
(819) 477-1316

SERVICE  
Place Wellington  
566-8929

**l'École Polytechnique... La tuerie à l'École Polytechnique... La tuerie à l'École Polytechnique... La tuerie à l'École Polytechnique...**

**Des séquelles psychologiques chez plusieurs personnes**



Brian et Mila Mulroney se sont rendus à l'École Polytechnique.

Lia LÉVESQUE Montréal (PC)

Un drame comme celui de l'École polytechnique laisse des séquelles chez les parents et amis des victimes, chez les blessés, bien sûr, mais aussi chez les témoins oculaires et même dans la population en général.

La Corporation professionnelle des psychologues du Québec a mis à la disposition des gens qui ont de la difficulté à traverser ces événements une ligne téléphonique offrant un service de consultation gratuite.

Le service est ouvert jusqu'à 17h vendredi, indique Mme Diane Côté, porte-parole de la corporation. Les

gens doivent composer le 738-1881 ou le 1-800-363-2644.

Cinq psychologues participent bénévolement à ce service de consultation.

Les cas plus sérieux, par exemple les blessés, les parents des victimes, seront référés à des services complets et adéquats, dispensés à la Cité de la santé de Laval, à l'institut Allan Memorial ou à des psychologues de pratique privée, indique Mme Côté.

Depuis 10h jeudi matin, les cinq psychologues ont été inondés d'appels de toutes sortes.

**Types d'appels**

Une psychologue, Mme Hélène David, qui est également professeur de psychologie à l'Université de

Montréal, divise les appels reçus principalement en trois catégories: des mères inquiètes qui ont une fille de 18 ou 20 ans à l'université; des gens qui connaissent un jeune homme agressif et violent, et qui veulent l'aider; et des femmes qui ont déjà été victimes d'actes criminels perpétrés par des hommes.

Les mères inquiètes téléphonent pour être rassurées. Apeurées, plusieurs ont une fille du même âge que les victimes et qui étudie à l'université. Certaines ne veulent plus que leur fille sorte.

Dans ces cas, explique la psychologue David, il faut ramener l'événement à de plus justes proportions; faire comprendre à la mère qu'il s'a-

git d'un acte isolé, certes terrible, mais qui n'arrive pas tous les jours.

Une autre catégorie de personnes qui téléphonent ont un fils, un frère violent et veulent savoir ce qu'ils peuvent faire pour l'aider. La psychologue relate certains récits entendus. Une femme a un paranoïaque dans sa famille. Une autre connaît quelqu'un de très violent, à Parthenais, et craint qu'il «il finisse de même». «Trois femmes m'ont dit que ça ne les surprendrait pas que ça soit lui, l'auteur de la fusillade, l'homme violent qu'elles connaissent.»

Une autre catégorie de personnes qui appellent sont d'anciennes victimes d'actes criminels. Le drame de Polytechnique a eu pour effet d'éveiller de vieilles peurs, des angoisses re-

foulées. Ces «victimes d'abus commis par des hommes», selon la psychologue David, ont été violées, battues, se sont prostituées, ont été victimes d'inceste. Certaines, désabusées, lancent des commentaires du genre: la fusillade «n'est que la fin du continuum, un autre crime contre les femmes. Ça ne me surprend pas des hommes.»

Dans ces cas, le psychologue doit intervenir pour désamorcer la haine et la généralisation abusive. «Le piège est tentant, parce qu'il s'agit de 14 femmes victimes» et d'un homme tueur anti-féministe, de jeter le blâme sur tous les hommes. Mais, rappelle la psychologue, les hommes qui ont été témoins de l'incident vont aussi vivre des heures difficiles.

**Les précédents au Canada**

Presse CANADIENNE

Voici une liste des pires massacres survenus au Canada lors d'une même journée:

— 8 mai 1984: trois personnes perdent la vie lorsque le caporal Dennis Lortie des Forces armées canadiennes, armé d'une mitraillette, ouvre le feu dans l'Assemblée nationale, à Québec.

— 16 septembre 1982: les restes calcinés de six personnes sont trouvés dans une voiture brûlée dans le parc provincial de Wells Gray, en Colombie-Britannique. David Shearing, de Clearwater, C.-B., admettait avoir abattu Bob Johnson, 44 ans, son épouse, Jackie, 41 ans, ses filles, Karen, 13 ans, et Karen, 11 ans, ainsi que les parents de Jackie, George et Edith Bentley. Shearing a été condamné à la prison à vie en 1984.

— 1982: quatre personnes sont tuées par le comptable Wallace Ralph dans sa demeure de Toronto, sa femme et ses trois fils adoptifs.

— 1980: trois personnes tombent sous les balles de Steven Lee Leclair dans un pub de Vancouver.

— 19 octobre 1978: un étudiant de 16 ans est assassiné par un confrère de classe à l'école régionale Sturgeon Creek, à Winnipeg. Le garçon est vic-

time d'un coup de feu tiré à bout portant durant un cours d'art commercial. Le tireur de 17 ans, armé d'un fusil de calibre 12 au canon tronçonné, fut innocenté pour des motifs d'aliénation mentale.

— 12 mars 1977: cinq personnes sont fauchées par une rafale tirée avec un fusil semi-automatique M-1 au Bar Salon de la Gaieté, à Montréal. Un individu aux cheveux longs dans la vingtaine était entré dans le bar et avait crié: «Que ceux qui n'ont rien à faire ici sortent. J'en veux seulement au personnel.» Il descendit le gérant, la barmaid et trois clients.

— 1975: 13 personnes sont mortes — certaines d'entre elles abattues mais la plupart ayant succombé à la fumée lorsque l'immeuble a été incendié — après avoir été poussées dans une salle d'entreposage du cabaret Gargantua, à Montréal, dans ce qui a été qualifié de règlement de comptes dans le monde interlope.

— 27 octobre 1975: une jeune fille est tuée par un tireur d'élite de la milice dans une maison d'accueil pour adolescents. La victime avait été menottée à un lit avant que la maison d'accueil ne soit incendiée. Poulin se dirige ensuite vers l'école Saint-Pie X, où il a tiré sur six personnes, les blessant toutes. Il s'enlève alors la vie.

— 28 mai 1975: un professeur et un étudiant sont tués et 13 autres personnes blessées par Michael Slobodian, 16 ans, à l'école secondaire Brampton Centennial, au nord-ouest de Toronto. Slobodian retourne ensuite l'arme contre lui et s'enlève la vie. L'étudiant avait amené deux fusils à l'école dans un étui à guitare, laissant à ses parents une note faisant part de son intention d'"éliminer" quelques personnes.

— 1972: six vacanciers périssent aux mains de William Lépine dans un camping de West Kootenay, C.-B. Le meurtrier s'était échappé d'un asile d'aliénés.

— 7 octobre 1971: deux cadres du bureau de Montréal de Du Pont Canada sont la cible de coups de feu et tués, et un troisième blessé, par Vincent Meloche, 27 ans. Meloche, qui devait par la suite se rendre à la police, avait perdu son emploi plus tôt durant la semaine.

— 1967: neuf personnes sont abattues à Shell Lake, Sask., par Robert Hoffman.

— 1965: sept personnes, dont six enfants, sont assassinés par Leonard Hogue, un agent de police de Vancouver qui s'est suicidé par la suite.

— 1964: trois campeurs sont tués par Dalton Grey près de Mission, C.-B.

**Nous célébrons 50 ans de télévision**

**ColorTrak**  
Modèle 26121 DG  
Ce modèle de table de 28 po offre:  
• Télécommande  
• TV-magnétoscope à 36 boutons  
• Synthesiseur câble compatible de 147 canaux avec Autoprogrammation  
• Stéréo MTS  
• Minuterie  
• Guides et affichages à l'écran

**TÉLÉCOULEUR 28"**  
Rég. 937.99  
**SPÉC. 799<sup>99</sup>**  
(Rabais du fabricant inclus)

**CENTRE ELECTRONIQUE DE COOKSHIRE**  
10, rue Bibeau. A 15 min. de Sherbrooke, 875-3810

**en Sode BAINS TOURBILLONS EN ACRYLIQUE**

**JUPITER**  
2 places, 2 contrôles à air, pompe, 1 h.p., 8 jets.  
Rég. 1599\$ **SPÉCIAL \$1225**

**SATURNE SPÉCIAL**  
60"x32 1/2"x20". Pompe 3/4 h.p., 6 jets, un contrôle à air.  
Rég. 975\$ **\$725**

**Baignoire à hydromassage**  
Electricité et plomberie S. 206  
Pour de plus amples détails, consultez la plaque signalétique principale

**ASTRAL SPÉCIAL**  
58"x58"x23". 6 jets, pompe, 3/4 h.p.  
Rég. 1399\$ **\$999**

**PLUTON**  
30"x60"x16". Pompe 3/4 h.p., 5 jets, un contrôle à air.  
Rég. 799\$ **SPÉCIAL \$625**

**VENUS**  
66"x36"x22.5. 8 jets, pompe, 3/4 h.p., 2 contrôles à air.  
Rég. 1099\$ **SPÉCIAL \$855**

**Tuile Céramique ROBERT VILLEMARE & FILLES**  
64, Grandes Fourches N. Sherbrooke 563-4030 562-4852

**SPECIAL DE NOEL AU PROFIT DE LA CAMPAGNE DU PANIER DE L'ESPOIR**

**En collaboration avec le CLUB OPTIMISTE DE SHERBROOKE**

3 (trois) représentations

**SAMEDI 9 décembre 14h**  
**et DIMANCHE 10 décembre 13h et 15h**

**LA GUERRE DES TUQUES**  
un film de ANDRÉ MELANÇON

LA GUERRE, LA GUERRE...  
"C'est pas une raison pour se faire MAL"

ATTENTION!  
Il y aura tirage de nombreux prix de présence.

- UN JEU NINTENDO À CHAQUE REPRÉSENTATION
- PLUSIEURS SÉRIES DE VOLUMES
- INVITÉ SURPRISE

**SOYEZ PRÉSENT!**

Une présentation de LA TRIBUNE et du CENTRE CULTUREL de l'Université de Sherbrooke  
**ENTRÉE:** Une boîte de conserves qui sera remise à la Campagne du Panier de l'Espoir

Salle Maurice O'Bready  
CENTRE CULTUREL  
Université de Sherbrooke

# National

L'opposition prévient le ministre de la Santé

## Expériences avec les sages-femmes vouées à l'échec sans les médecins

Suzanne DANSEREAU Québec (PC)

Les expériences pilotes sur la pratique des sages-femmes sont vouées à l'échec si le gouvernement n'obtient pas la collaboration des médecins, soutient le Dr Denis Lazure, de l'opposition péquiste.

«Je ne peux pas concevoir un tel exercice — les projets pilotes — sans qu'il y ait des liens étroits avec les médecins. C'est tragique d'initier un mouvement sans leur collaboration. C'est un projet quasiment voué à l'échec.»



Denis Lazure, critique de l'opposition en matière de santé.

Denis Lazure livrait ces commentaires fort remarqués hier lors de la comparution de la Corporation des médecins du Québec devant la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi 4 sur la reconnaissance de la pratique des sages-femmes.

La pertinence des propos de M. Lazure tient au fait qu'il est à la fois membre de la Corporation des médecins — qui s'oppose vigoureusement au projet de loi — et membre de l'opposition, qui est en faveur de la reconnaissance des sages-femmes.

Tout en se disant loyal à la corporation, le député péquiste a exprimé son désaccord avec la position du Dr Augustin Roy, le président de la corporation, selon laquelle le Québec n'a pas besoin de sages-femmes.

«C'est vrai que les sages-femmes ne sont pas une nécessité clinique, mais elles sont une nécessité sociologique. Elles répondent à une volonté populaire», a-t-il dit au Dr Roy.

L'intervention du Dr Lazure est survenue après un échange «viril» entre le Dr Roy et le ministre de la Santé Marc-Yvan Côté.

### L'accouchement des pauvres

Le Dr Roy avait d'abord déclaré que la pratique des sages-femmes serait «inutile et dangereusement rétro».

«Les sages-femmes, c'est l'accouchement des pauvres. On dit que c'est naturel. C'est plutôt long et douloureux. Les sages-femmes, c'est pour des femmes en quête de sensations fortes. Pourquoi prendre le risque?»

### Groupe de travail pour améliorer le système de justice

Québec (PC)

Un groupe de travail sur l'accessibilité de la justice a été créé à son ministère afin de trouver des moyens d'améliorer le système traditionnel de justice, a révélé hier le ministre de la Justice Gil Rémillard.

«Notre défi est de faire de la justice un instrument plus efficace tout en ne ménageant aucun effort pour humaniser les rapports entre le citoyen et l'Etat», a déclaré M. Rémillard, conférencier devant l'Institut d'administration publique du Canada, un organisme formé en majeure partie de hauts fonctionnaires.

Même si notre système judiciaire est foncièrement bon, il est de plus en plus inaccessible pour la grande majorité de nos citoyens, a admis M. Rémillard.

«La complexité des procédures, les coûts qu'elles engendrent et les délais d'audition et de résolution des litiges imposés aux justiciables demandent une réflexion sur l'évolution de la justice au Québec.»

La conciliation, l'arbitrage, la médiation sont au nombre des solutions envisagées pour l'amélioration du système. Le groupe de travail devra aussi revoir le fonctionnement du système d'aide juridique, qui remonte à 1973, et s'interroger sur l'opportunité d'appliquer ici l'assurance juridique et les services juridiques préacquités, des moyens utilisés dans d'autres pays.

«L'humanisation de notre justice est un objectif qui nous amène également à nous questionner sur la protection de la vie privée», a ajouté le ministre, qui a rappelé que les secteurs privés ne sont assujettis à aucune réglementation tant et si bien que nous ne pouvons que difficilement identifier les détenteurs des nombreuses informations nominatives concernant les individus ni même en vérifier la teneur ou déterminer de façon précise l'utilisation qui en est faite.»

Le Dr Roy affirme qu'il n'a rien contre les sages-femmes. «Ce n'est pas du charlatanisme», dit-il, mais le Québec — qui a suffisamment de médecins, d'infirmières et d'autres professionnels — n'en a pas besoin, croit-il, sauf peut-être dans des régions isolées comme Povungnituk.

### Faux arguments

Il a ensuite accusé le gouvernement d'utiliser de faux arguments

pour implanter la pratique des sages-femmes au Québec.

«Le gouvernement prétend vouloir régler les problèmes de périnatalité — les problèmes de prématurité, de petit poids chez les bébés, des femmes enceintes défavorisées, etc... — avec les sages-femmes. C'est un mauvais argument, parce que ces problèmes se règlent avec les intervenants existants et par une politique de périnatalité. Dites-nous plutôt que vos

motifs sont idéologiques et politiques», a déclaré en substance le Dr Roy.

La Corporation des médecins croit que les problèmes de périnatalité se régleront avec plus d'argent pour le travail des médecins, des infirmières, des diététiciennes fait dans les hôpitaux, les CLSC et les départements de santé communautaire, plutôt qu'avec la création d'une nouvelle profession qui entraîne la créa-

tion de nouvelles structures, indépendantes de surcroît, ce que déplore bien sûr la corporation.

La Corporation en a contre ces nouvelles structures qui, selon elle, donnent trop de pouvoirs aux sages-femmes et vont à l'encontre de la protection que le droit professionnel donne au public.

D'entrée de jeu, hier, le Dr Roy a admis que les médecins se sentaient menacés par les sages-femmes.

### Côté relève le gant

De son côté, le ministre de la Santé qui avait répliqué à quelques reprises au Dr Roy, s'est montré plus conciliant au terme de l'échange. «Je relève le gant», a-t-il dit, lors de sa conclusion.

Il a réitéré que le projet de loi, tel qu'il est libellé actuellement, ne passera pas. Il sera modifié.

# LES CANADIENS DE SHERBROOKE

**Prochaines rencontres:**

**INDIANS DE SPRINGFIELD**  
CLUB ÉCOLE DES ISLANDERS DE NEW YORK  
**DIMANCHE 10 DÉC. 19h00**

**BEARS DE HERSHEY**  
CLUB ÉCOLE DES FLYERS DE PHILADELPHIE  
**MARDI 12 DÉC. 19h30**

**DÉCEMBRE**

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	4	5	6	7	8	2
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

**Les Super Soirées**

Dimanche 10 décembre  
**ULTRAMAR LUMBERLAND**

On est d'la partie!

# National

Bien que la présentation des états financiers du gouvernement du Québec se soit améliorée

## Le vérificateur relève plusieurs lacunes administratives

Norman DELISLE Québec (PC)

La présentation publique des états financiers du gouvernement du Québec s'est améliorée, mais on ne peut pas en dire autant de son administration.

C'est ce qui ressort du rapport annuel du vérificateur général du Québec, Rhéal Châtelain, qui a été déposé hier à l'Assemblée nationale.

M. Châtelain signale dans le document de 286 pages que les conventions comptables du gouvernement se sont améliorées et assure que «une présentation plus fidèle et plus complète de la situation financière du gouvernement».

Mais comme à chaque année, il relève plusieurs pratiques administra-

tives de ministères et d'organismes publics qui laissent à désirer.

«Je ne suis pas là pour distribuer des prix orange et des prix citron», a dit M. Châtelain à la presse après le dépôt du rapport.

Il n'y a pas compilation dans le document, comme les années antérieures, d'autant de bourdes administratives spectaculaires relevées par le vérificateur au sein des ministères.

M. Châtelain réclame une loi-cadre pour confirmer la responsabilité de l'Assemblée nationale sur tous les organismes du gouvernement.

### Rentes

Par ailleurs, le vérificateur général estime que la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances du gouvernement, la CAR-

RA, devrait s'assurer que les rentes de retraite versées aux pensionnés de l'Etat sont conformes à ce qui doit être attribué.

Environ 30 pour cent des prestataires ne reçoivent pas le bon montant de rente. Le montant versé en trop en 1988 équivalait à 700 000 \$.

Par ailleurs, quelque 20 millions \$ ont été perçus en trop par la Commission auprès des employés, ce qui implique que la contribution du gouvernement, qui doit équilibrer celle des employés, pourrait elle aussi avoir été surévaluée de 20 millions \$.

### Contrôles plus sévères

«La Commission devrait s'assurer que les prestataires reçoivent une rente fondée sur des données à jour et fiables», commente le vérificateur.

M. Châtelain félicite cependant la Commission pour avoir obtenu un excellent rendement sur les liquidités de 7,3 milliards \$ qu'elle gère. Ce taux (15,04 pour cent) est meilleur que le taux médian de 14,5 pour cent réalisé pour l'ensemble des portefeuilles des fonds de retraite canadiens.

### Aide sociale

Le vérificateur suggère aussi que les contrôles soient plus sévères dans l'administration de l'aide sociale.

Le trop-versé en prestations était de 255 millions \$ en mars 1989, soit 27 millions \$ de plus que l'année précédente.

De plus, le ministère prend trop de temps à récupérer les montants versés en trop.

D'autre part, 12 000 organismes de charité autorisés ont distribué des reçus de charité pour 290 millions \$ l'an dernier. Le ministère du Revenu devrait mieux contrôler l'accréditation et les activités des organismes de charité, suggère le vérificateur.

A la Commission de santé et de sécurité du travail (CSST), le vérificateur constate que l'organisme, qui cotisait 2,75 \$ par tranche de 100 \$ de salaire, a converti un déficit de 298 millions \$ en un surplus de 275 millions \$.

Bref, la CSST a collecté auprès des employeurs du Québec pour 1988

40 pour cent de plus qu'elle en avait normalement besoin pour fonctionner.

Malgré les questions de la presse, M. Châtelain a refusé de dire que les cotisations de la CSST étaient trop élevées, même s'il s'agit d'une évidence. «Ce n'est pas mon rôle de porter de tels jugements», a-t-il dit.

### Les garderies

Les comptables du vérificateur se sont penchés avec attention cette année sur l'Office des services de garde.

Ils ont trouvé que les critères de qualité des garderies étaient respectés dans 68 pour cent des cas. Aussi, on incite l'Office à vérifier avec plus d'attention l'évaluation des garderies, d'autant plus qu'il existe 250 services de garde qui exercent sans permis.

Au ministère de l'Énergie et des Ressources, le vérificateur a déploré

la mauvaise gestion des terres publiques. L'Etat devrait entre autres régulariser les 6000 cas d'occupations illégales de terres et évincer ceux qui ne veulent pas en venir à une entente.

Au niveau des établissements de santé, les enquêteurs du vérificateur ont constaté que certains établissements (CLSC, CSS, CRSSS) donnaient priorité aux services à la population plutôt qu'à l'équilibre budgétaire.

Enfin, au niveau des systèmes informatiques du gouvernement, que le vérificateur a examinés de plus près, M. Châtelain en vient à la conclusion que la vie privée des contribuables fichés dans les différents réseaux informatisés n'était pas menacée.

«Cela prendrait un concours de circonstances extraordinaire pour qu'il y ait atteinte à la vie privée. La situation n'est pas alarmante», a dit le vérificateur.

## Rapatrifier d'Ottawa les pouvoirs en agriculture serait contraire aux tendances mondiales, juge Bourassa

Québec (PC)

La suggestion de l'Union des producteurs agricoles d'examiner la possibilité de rapatrier d'Ottawa les pleins pouvoirs en agriculture mérite d'être étudiée «sérieusement», a déclaré hier le premier ministre Robert Bourassa, mais elle est contraire aux tendances mondiales, a-t-il prévenu.

«Nous ne ferons pas la porte à une étude si c'est pratique, si au total c'est plus avantageux pour le Québec», a-t-il déclaré en Chambre en réponse à une question du chef de l'Opposition.

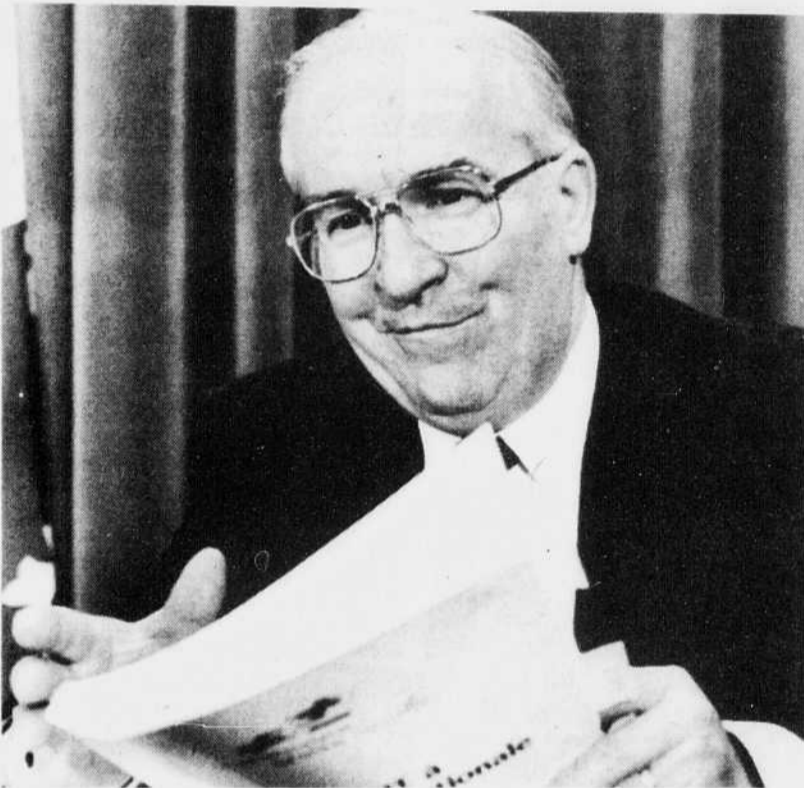
Le premier ministre a toutefois fait valoir que la tendance observée dans l'évolution du commerce international (auquel est intimement liée l'agriculture), c'est «le partage des juridictions, la solidarité entre les membres d'une fédération ou les pays d'un regroupement économique (comme l'Europe) et non le repli sur soi».

M. Bourassa a aussi mentionné que la suggestion formulée par l'UPA mercredi «ne fait pas partie du programme du Parti libéral». Il admet néanmoins qu'elle «mérite au moins d'être étudiée avec les conséquences que ça pourrait avoir» notamment sur les discussions en cours sur l'accord du lac Meech.

Mercredi, l'UPA a adopté à son congrès à Québec une résolution selon laquelle le gouvernement du Québec devrait examiner la possibilité d'obtenir du fédéral une compétence exclusive en matière agricole s'il se révèle incapable, avec les pouvoirs dont il dispose actuellement, de défendre les intérêts des agriculteurs québécois.

Le chef de l'Opposition Jacques Parizeau, dont le projet souverainiste serait tout à fait compatible avec la suggestion des agriculteurs, cherchait à savoir hier si le premier ministre «ferme à l'avance cette porte-là».

gen.mv630-mv507-ab1725ET 07-12-89



Le vérificateur général du Québec, Rhéal Châtelain, présentait son rapport annuel sur l'administration gouvernementale, hier.

## 1200 pannes de courant de plus au Québec en novembre de cette année

Québec (PC)

Le Québec a connu 3500 pannes d'électricité qui ont affecté au total 450 000 abonnés durant le mois de novembre, soit 1200 interruptions de plus qu'en novembre 1988, a indiqué hier à l'Assemblée la ministre responsable d'Hydro-Québec, Lise Bacon.

Ces pannes ont duré en moyenne quatre heures. Sept cent cinquante (750) d'entre elles ont eu lieu durant les grands vents du 16 novembre qui ont privé de service 150 000 abonnés. Entre 400 et 500 autres étaient des interruptions programmées par la société.

La ministre a soutenu que malgré ces pannes le service s'était amélioré constamment depuis un an. L'indice de continuité, qui mesure le nombre d'heures d'interruption par client au cours des 12 derniers mois, est passé de huit heures en janvier 1989 à cinq heures en novembre 1989, a-t-elle fait valoir.

Mme Bacon a affirmé par ailleurs qu'il était «prématuré» à ce moment-ci de «spéculer sur des niveaux d'augmentation supérieurs à l'inflation des tarifs d'Hydro-Québec pour l'an prochain», rappelant que c'est au printemps que se tiendra la commission parlementaire au cours de laquelle les demandes tarifaires d'Hydro-Québec seront discutées.

La société d'Etat, selon des informations de presse publiées hier, s'ap-

prêterait à demander une hausse moyenne de 12 pour cent de ses tarifs. Le taux d'inflation se situe à près de 5 pour cent actuellement.

«La politique de ce gouvernement a toujours été de maintenir les augmentations tarifaires annuelles à des niveaux qui sont voisins de l'inflation», a-t-elle déclaré à l'Assemblée en réponse à une question de l'opposition.

Mme Bacon a toutefois rappelé le devoir du gouvernement de «s'assurer qu'Hydro-Québec ait une situation financière saine».

### CORRECTIONS

Dans le cadre de l'achat 349 «Des gratteux de petits prix».

#### Page 6:

Article 43-5840-8, radiateur complet de style européen, l'illustration n'est pas bonne car elle montre le radiateur à quartz #435865-0.

#### Page 10:

(Vente 1er arrivé). L'article 44-1507-6 magnétocopieur portatif, le texte indique l'existence d'un correcteur graphique à 3 bandes alors que cet appareil n'en a pas.

Nos excuses à notre clientèle.

▼ CANADIAN TIRE

8378

À l'occasion des Fêtes, personnalisez vos arrangements de Noël, tels centres de table, gerbes de porte, etc.

Sur présentation de ce coupon, obtenez

# \$5

de rabais

à l'achat d'une couronne artificielle ou naturelle pour l'intérieur ou l'extérieur, d'une valeur de \$20 ou plus.

Limite 1 coupon par client. Aucun jumelage possible avec d'autres promotions.

Valable jusqu'au 20 décembre 1989.

**Le conseil jardin**

**CENTRES JARDIN**  
Arbres et plantes

## Gagnon BOTANIX

LES EXPERTS-CONSEILS

La Tribune  
Pour plus d'informations communiquez avec nous.

2480, King Est. Fleurimont 564-0044      4600, boul. Bourque, Rock Forest 564-7884      7626

# EATON

## Un achat des plus avantageux chez Eaton!

### Offre spéciale d'ensembles «Empress Supreme» Sealy

Format 1 place.

**\$349<sup>99</sup>** l'ens. 2 pièces

**Vous recevez au temps des fêtes?**

Si vous vous attendez à avoir des invités qui vont rester à coucher pour la nuit et que vous n'avez pas de lit supplémentaire, profitez de cette excellente occasion pour commander dès maintenant un ensemble «Empress Supreme» chez Eaton!

Les ensembles Sealy vous offrent un confort de premier plan pour des nuits de bien-être.

Tirez avantage de nos prix spéciaux: vous ferez un achat des plus avantageux!

**Caractéristiques de qualité:**

- Fabrication à 336 ressorts (en format 2 places) pour un support ferme.
- Couches de rembourrage offrant une surface luxueuse.
- Recouvrement damassé de première qualité, surpiqué à de la mousse Sealy 3/4 po.
- Sommier assorti permettant un usage plus prolongé du matelas.

**Format 1 place      L'ens. 2 pièces**

**1 place      349<sup>99</sup>**

**2 places      449<sup>99</sup>**

**Grand      529<sup>99</sup>**

Matelas aussi vendus séparément à prix réduit variés.

Eaton au Carrefour de l'Estrie.  
Rayon 271.

**Heures d'ouverture**

Du lundi 11/12/89 au vendredi 15/12/89:  
9 h 30 à 21 h 00.

Samedi 16/12/89: de 9 h 00 à 21 h 00

# EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

128 856 81  
248 000 000 000

Credit accepté avec la carte Eaton

Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées.

8317